



Description de l'indice :

Europe Qualité Rendement

Version 1.0 en date du 26 mai 2014

Sommaire

Introduction

- 1 Résumé de la méthodologie**
 - 1.1 Description
 - 1.2 Mécanisme
 - 1.2.1 Composition de l'Indice
 - 1.2.2 Revue trimestrielle de l'Indice
 - 1.2.3 Couverture en change

- 2 Annexe**
 - 2.1 Pays éligibles
 - 2.2 Scores
 - 2.3 Contact

1 Résumé de la méthodologie:

1.1 Description

L'indice Europe Qualité Rendement (l'« **Indice** », disponible sur la page Bloomberg : EQR <Index>) vise à répliquer la performance d'un panier couvert en change d'actions cotées sur les marchés réglementés des « Pays Eligibles » (cf. Annexe) qui offrent des dividendes attrayants sur le long terme.

L'Indice est calculé, publié et sponsorisé par Solactive AG.

Principales caractéristiques

Ticker Bloomberg :	EQR <Index>
Type de rendement :	Price Return
Fréquence de calcul:	Fin de journée
Devise :	EURO (couvert en change)
Classe d'actif de l'Indice :	Actions

1.2 Mécanisme

1.2.1 Composition de l'Indice :

L'Indice est constitué d'un panier de 25 à 75 actions européennes non financières cotées sur les marchés éligibles qui présentent les caractéristiques suivantes :

- une situation financière solide mesurée par un Score de Qualité et un Score de Bilan (cf. Annexe),
- un taux de dividende élevé,
- une capitalisation boursière et un volume de titres échangés quotidien suffisants.

1.2.2 Revue trimestrielle de l'Indice :

A chaque début de trimestre calendaire, la composition de l'Indice est revue par Société Générale (le « **Conseiller de l'Indice** ») en incluant (respectivement conservant) les actions non financières cotées sur les Marchés Eligibles respectant tous les critères suivants :

- un Score de Qualité supérieur à 7 (respectivement 5),
- un Score de Bilan se classant dans les 40% (respectivement 60%) les meilleurs,
- un taux de dividende supérieur à 4% (respectivement 3,5%),
- une capitalisation boursière supérieure à 1 Mrd d'EUR (respectivement 700 Mios d'EUR) et un volume quotidien échangé supérieur à 1 Mio d'EUR (respectivement 1 Mio d'EUR).

Dans le cas où le nombre d'actions retenu est inférieur à 25 (respectivement supérieur à 75), les critères ci-dessus seront progressivement relâchés (respectivement resserrés) pour permettre de respecter ce nombre minimum (respectivement maximum).

1.2.3 Couverture en change

Une couverture en risque de change est exécutée chaque mois afin de limiter l'impact des fluctuations des taux de change sur la performance de l'Indice, en utilisant notamment des contrats à terme sur devise de maturité 1 mois dont le prix se base sur les *fixings* WM/Reuters.

2 Annexe

2.1 Pays Eligibles

Est dit “**Pays Eligible**” tout pays européen considéré comme développé par Solactive AG. A la date de lancement de l'Indice, la liste des Pays Eligibles est la suivante: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède et Suisse. Cette liste peut être mise à jour par Solactive AG afin d'assurer sa cohérence au cours du temps avec la notion de pays développés telle que définie par Solactive AG.

2.2 Scores

Le “**Score de Qualité**” varie entre 0 et 9 et est mesuré sur la base de 9 mesures de ratios financiers : rendement sur actifs, *cash flow* sur actifs, variation du rendement sur actifs, différence entre rendement sur actifs et *cash flow* sur actifs, variation du levier financier, variation du ratio courant, variation du nombre d'actions, variation du ratio marge brute d'exploitation sur actifs, variation du ratio chiffre d'affaires sur actifs.

Le “**Score de Bilan**” est mesuré comme la distance au défaut, un indicateur se basant sur le modèle de la firme, largement utilisé pour estimer la qualité de crédit d'une entreprise.

2.3 Contact

Toute question concernant l'Indice et notamment celles relatives aux licences doivent être adressées à :

Solactive AG
Bettinastrasse 30
60325 Frankfurt am Main
Allemagne
Tél. : +49 69 9760 955 00
Fax : +49 69 9760 955 25
Email : info@solactive.com

L'instrument financier n'est en aucun cas sponsorisé, promu ou vendu par Solactive AG (le “Concédant de licence”), de la même façon que le Concédant de licence n'offre aucune garantie implicite ou explicite quant aux conséquences de l'utilisation de l'Indice et/ou de la marque déposée de l'Indice ou du niveau de l'Indice, et ce quelque soit la période ou méthode concernée. L'Indice est calculé et publié par le Concédant de licence. Le Concédant de licence met tout en œuvre afin de s'assurer que l'Indice soit calculé correctement. Indépendamment de ses obligations envers l'Emetteur, le Concédant de licence n'a aucune obligation de signaler les erreurs concernant l'Indice à des parties tierces et notamment aux investisseurs et/ou aux intermédiaires financiers sur le-dit instrument financier. Ni la publication de l'Indice par le Concédant de licence ni l'octroi de la licence de l'Indice ou de la marque déposée de l'Indice, avec pour objectif son utilisation dans le cadre d'un instrument financier, ne constituent une recommandation du Concédant de licence à investir dans le-dit instrument financier, de même que cela ne représente en aucune façon une garantie ou une opinion du Concédant de licence au sujet d'un investissement quelconque sur le-dit instrument financier.